

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Commune de LA FALAISE (1)
(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21780230500011

POSTE COMPTABLE : Service Gestion Comptable Mantes

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	30
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	39
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	43
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	44

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	46
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	47
B3.2 - Etalement des provisions	49
B4 - Etat des charges transférées	50
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat des emprunts garantis	
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	51
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	52
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	
B8.3 - Etat des contrats de PPP	
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	
B8.5 - Etat des engagements reçus	
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	55
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	56
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	
B13 - Opérations liées aux cessions	
B14 - Etat des travaux en régie	
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	60
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	61
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	63
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	64
D5 - Gestion des fonds européens	
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	
D7 - Actions de formation des élus	
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	
D10 - Identification des flux croisés	
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	65
D12 - Décisions en matière de taux	67
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

- (1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		I	A
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			
	Informations statistiques		
Population totale	Valeurs		600
	Informations fiscales (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité		605 596,00
	Informations financières – ratios		
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs		742,45
2 Recettes réelles de fonctionnement / population			771,16
3 Dépenses d'équipement brut / population			110,18
4 Encours de dette / population (2) (3)			135,00
5 DGF / population			38,22
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)			39,45 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)			99,76 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement			14,29 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)			17,51 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)			3,32 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appliquent sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	
POUR MEMOIRE : MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	
I	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	
	I C1

RESULTAT DE L'EXERCICE			
Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	534 261,29	563 503,63	40 756,41 A1 69 998,75
Investissement	82 245,55	100 804,70 (2)	3 501,34 A2 22 060,49
Dont 1068		0,00	
Fonctionnement	452 015,74	462 698,93 (3)	37 255,07 A3 47 938,26

RESTES À REALISER (4)			
Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	116 647,08 III + IV	81 000,00	B1 -35 647,08
Investissement	116 647,08 III	81 000,00	B2 -35 647,08
Fonctionnement	0,00 IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	34 351,67
Investissement	A2 + B2	-13 586,59
Fonctionnement	A3 + B3	47 938,26

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 116 647,08
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	116 647,08
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de voie retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III)	81 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	81 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE
VUE D'ENSEMBLE - EXÉCUTION DU BUDGET

				II
				A
		DÉPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)				
	Section de fonctionnement	A	452 015,74 G	462 698,93
	Section d'investissement	B	82 245,55 H	100 804,70
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1				
	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	0,00 I (si excédent)	37 255,07
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	0,00 J (si excédent)	3 501,34
		=	=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	534 261,29 = G + H + I + J	604 260,04
RESTES À REALISER A REPORTER EN N+1 (1)				
	Section de fonctionnement	E	0,00 K	0,00
	Section d'investissement	F	116 647,08 L	81 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	116 647,08 = K + L	81 000,00
RESULTAT CUMULE				
	Section de fonctionnement	= A + C + E	452 015,74 = G + I + K	499 954,00
	Section d'investissement	= B + D + F	198 892,63 = H + J + L	185 306,04
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	650 908,37 = G + H + I + J + K + L	685 260,04

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE		II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT		B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		6 251,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		81 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	66 108,92	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		66 108,92	87 251,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	7 010,66
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 136,63	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		16 136,63	7 010,66
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 82 245,55	II 94 261,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	6 543,04
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 6 543,04

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	82 245,55	II + IV	100 804,70
--------------	---------	------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	3 501,34
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	82 245,55	II + IV + VI + VII	104 306,04
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)			22 060,49	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	145 209,87	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	23 524,43
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	175 752,34	73 Impôts et taxes (sauf 731)	100 731,51
		731 Fiscalité locale	283 427,84
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	73 862,78	74 Dotations et participations (1)	25 967,71
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	27 080,33
014 Atténuations de produits	48 672,00	013 Atténuations de charges (1)	1 031,82
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	443 496,99	Total recettes de gestion des services	461 763,64
66 Charges financières	554,38	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	150,00	77 Produits spécifiques (1)	935,29
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	1 271,33	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I	445 472,70	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES
			II
		462 698,93	

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	6 543,04	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III	6 543,04	TOTAL RECETTES D'ORDRE
			IV
		0,00	

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	452 015,74	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	462 698,93

RESULTAT REPORTÉ DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	37 255,07

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	452 015,74	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	499 954,00

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	47 938,26
----------------------------------------------------	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 136,63	0,00	16 136,63
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	66 108,92	0,00	66 108,92
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		82 245,55	0,00	82 245,55

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	145 209,87		145 209,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	175 752,34		175 752,34
014	Atténuations de produits	48 672,00		48 672,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	73 862,78	0,00	73 862,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	554,38	0,00	554,38
67	Charges spécifiques (9)	150,00	0,00	150,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 271,33	6 543,04	7 814,37
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		445 472,70	6 543,04	452 015,74

Pour Information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--------------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – RECETTES			II
			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 010,66	0,00	7 010,66
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	6 251,00	0,00	6 251,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	81 000,00	0,00	81 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		6 543,04	6 543,04
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	94 261,66	6 543,04	100 804,70

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
-------------------------------------------------------	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	3 501,34
----------------------------------------------------------------	-----------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	1 031,82		1 031,82
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	23 524,43		23 524,43
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	100 731,51		100 731,51
731 Fiscalité locale	283 427,84		283 427,84
74 Dotations et participations (8)	25 967,71		25 967,71
75 Autres produits de gestion courante (8)	27 080,33	0,00	27 080,33
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	935,29	0,00	935,29
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	462 698,93	0,00	462 698,93

Pour information R002 Résultat positif reporté	37 255,07
-------------------------------------------------------	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR n°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	199 561,12	82 245,55	116 647,08	668,49	0,00	82 245,55
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	661,12	0,00	0,00	661,12	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	182 756,00	66 108,92	116 647,08	0,00	0,00	66 108,92
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	183 417,12	66 108,92	116 647,08	661,12	0,00	66 108,92
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 144,00	16 136,63	0,00	7,37	0,00	16 136,63
18 Crpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	16 144,00	16 136,63	0,00	7,37	0,00	16 136,63
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	199 561,12	82 245,55	116 647,08	668,49	0,00	82 245,55
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	199 561,12	82 245,55	116 647,08	668,49	0,00	82 245,55

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)		Réalisations Titres émis		Restes à réaliser au 31/12
TOTAL		196 059,78		100 804,70		(1)
018	RSA	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	81 000,00
13		Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	9 520,00	6 251,00	0,00	0,00
16		Immobilisations incorporelles (sauf 204)	162 000,00	81 000,00	0,00	3 269,00
20		Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
204		Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21		Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
22		Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
23						3 269,00
Total des recettes d'équipement		171 520,00		87 251,00		81 000,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	7 000,00	7 010,66	0,00	0,00	-10,66
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00				
Total des recettes financières		7 000,00		7 010,66		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes résilles		178 520,00		94 261,66		81 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	10 995,78				3 258,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	6 544,00	6 543,04	0,00		0,96
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00				0,00
Total des recettes d'ordre		17 539,78		6 543,04		10 996,74
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		3 501,34		3 501,34		
Total des recettes d'investissement cumulées		199 561,12		104 306,04		81 000,00
						14 255,08

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre, des opérations d'ordre (D/040 = RF/042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI/041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
	TOTAL	199 561,12	82 245,55	116 647,08	668,49	0,00	82 245,55
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	661,12	0,00	0,00	661,12	0,00	0,00	0,00
203 Frais d'études, recherche, développement	661,12	0,00	0,00	661,12	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	182 756,00	66 108,92	116 647,08	0,00	0,00	0,00	66 108,92
2113 Terrains aménagés autres que voirie	42 650,00	21 726,50	20 923,50	0,00	0,00	0,00	21 726,50
212 Agencements et aménagements de terrains	110 000,00	6 600,00	86 790,15	16 609,85	0,00	0,00	6 600,00
2135 Installations générales, agencements	0,00	14 985,26	0,00	-14 985,26	0,00	0,00	14 985,26
2158 Autres inst., matériel, outil, techniques	18 456,00	10 322,57	8 133,43	0,00	0,00	0,00	10 322,57
2183 Matériel informatique	9 850,00	8 588,12	800,00	461,88	0,00	0,00	8 588,12
2184 Matériel de bureau et mobilier	1 350,00	658,76	0,00	691,24	0,00	0,00	658,76
2188 Autres immobilisations corporelles	450,00	3 227,71	0,00	-2 777,71	0,00	0,00	3 227,71
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	183 417,12	66 108,92	116 647,08	661,12	0,00	66 108,92
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	16 144,00	16 136,63	0,00	7,37			16 136,63
1641 Emprunts en euros	9 600,00	9 593,59	0,00	6,41			9 593,59
168751 Dettes - GFP de rattachement	6 544,00	6 543,04	0,00	0,96			6 543,04
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses financières	16 144,00	16 136,63	0,00	7,37	0,00	16 136,63
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	199 561,12	82 245,55	116 647,08	668,49	0,00	82 245,55
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00			0,00	0,00	
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00			0,00	

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
041	Charges transférées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de lignes que d'opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT						
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement						
N° Opération	Lbelle de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Cumul des réalisations (3)
			0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL					

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférante à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

				III	
				A3	

	Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits sans emploi (3)
	TOTAL	196 059,78	100 804,70	81 000,00	14 255,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 520,00	6 251,00	0,00	3 269,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 120,00	384,00	0,00	4 736,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	4 400,00	5 867,00	0,00	-1 467,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	162 000,00	81 000,00	81 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	162 000,00	81 000,00	81 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	171 520,00	87 251,00	81 000,00	3 269,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	7 010,66	0,00	-10,66
10222	FCTVA	7 000,00	7 010,66	0,00	-10,66
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	7 000,00	7 010,66	0,00	-10,66
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	178 520,00	94 261,66	81 000,00	3 258,34
021	Virement de la section de fonctionnement	10 995,78	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	6 544,00	6 543,04	0,96	
4818	Charges à étaler	6 544,00	6 543,04	0,96	
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'ordre	17 539,78	6 543,04	10 996,74	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

				B	
				III	

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	504 856,78	452 015,74	0,00	0,00	52 841,04	0,00	452 015,74
011	Charges à caractère général (3)	163 260,00	145 209,87	0,00	0,00	18 050,13	0,00	145 209,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	198 640,00	175 752,34	0,00	0,00	22 887,66		175 752,34
014	Atténuations de produits APA	49 565,00	48 672,00	0,00	0,00	893,00		48 672,00
016	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	73 872,00	73 862,78	0,00	0,00	9,22	0,00	73 862,78
65	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586								
Total des dépenses de gestion des services		485 337,00	443 496,99	0,00	0,00	41 840,01	0,00	443 496,99
66	Charges financières	555,00	554,38	0,00	0,00	0,62		554,38
67	Charges spécifiques (3)	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00		150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 275,00	1 271,33			3,67		1 271,33
Total des dépenses financières		1 980,00	1 975,71	0,00	0,00	4,29		1 975,71
Total des dépenses réelles		487 317,00	445 472,70	0,00	0,00	41 844,30	0,00	445 472,70
023	Virement à la section d'investissement	10 995,78	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	6 544,00	6 543,04			0,96		6 543,04
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		17 539,78	6 543,04			10 996,74		6 543,04
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		504 856,78	452 015,74	0,00	0,00	52 841,04	0,00	452 015,74

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les compléments peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)
	TOTAL	467 601,71	462 698,93		0,00	4 902,78
013	Atténuations de charges (3)	4 500,00	1 031,82	0,00	0,00	3 468,18
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	47 000,00	23 524,43	0,00	0,00	23 475,57
73	Impôts et taxes (sauf 731)	20 426,71	100 731,51	0,00	0,00	-80 304,80
731	Fiscalité locale	339 475,00	283 427,84	0,00	0,00	56 047,16
74	Dotations et participations (3)	25 800,00	25 967,71	0,00	0,00	-167,71
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 400,00	27 080,33	0,00	0,00	3 319,67
	Total des recettes de gestion des services	467 601,71	461 763,64	0,00	0,00	5 838,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	935,29	0,00	0,00	-935,29
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	935,29			
	Total des recettes réelles	467 601,71	462 698,93		0,00	-935,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	37 255,07		

Total des recettes de fonctionnement cumulées	504 856,78	499 954,00	0,00

- (1) Recettes justifiées non titrées,
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors reçues impulsées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR n°1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
								B1
	TOTAL	504 856,78	452 015,74	0,00	0,00	52 841,04	0,00	452 015,74
011	Charges à caractère général (4)	163 260,00	145 209,87	0,00	0,00	18 050,13	0,00	145 209,87
602	Achats stockés - Autres approvisionnemts	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables	18 000,00	20 176,55	0,00	0,00	-2 176,55	0,00	20 176,55
6062	Fournitures non stockées	1 650,00	1 827,06	0,00	0,00	-177,06	0,00	1 827,06
6063	Fournitures entretien, petit équipement	4 700,00	4 215,66	0,00	0,00	484,34	0,00	4 215,66
6064	Fournitures administratives	1 400,00	1 794,49	0,00	0,00	-394,49	0,00	1 794,49
6067	Fournitures scolaires	2 200,00	2 250,07	0,00	0,00	-50,07	0,00	2 250,07
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	3 651,54	0,00	0,00	348,46	0,00	3 651,54
611	Contrats de prestations de services	29 050,00	18 041,60	0,00	0,00	11 008,40	0,00	18 041,60
613	Locations	17 000,00	14 004,83	0,00	0,00	2 995,17	0,00	14 004,83
61521	Entretien terrains	6 400,00	5 840,00	0,00	0,00	560,00	0,00	5 840,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	5 357,23	0,00	0,00	-3 357,23	0,00	5 357,23
61551	Entretien matériel roulant	1 600,00	2 523,61	0,00	0,00	-923,61	0,00	2 523,61
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	3 160,74	0,00	0,00	-160,74	0,00	3 160,74
6156	Maintenance	800,00	1 727,71	0,00	0,00	-927,71	0,00	1 727,71
6161	Multisques	5 500,00	5 437,94	0,00	0,00	62,06	0,00	5 437,94
618	Divers	4 000,00	4 270,52	0,00	0,00	-270,52	0,00	4 270,52
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	10 200,00	4 652,27	0,00	0,00	5 547,73	0,00	4 652,27
623	Pub., publications, relations publiques	8 000,00	10 773,49	0,00	0,00	-2 773,49	0,00	10 773,49
624	Transports biens, transports collectifs	3 190,00	2 321,00	0,00	0,00	869,00	0,00	2 321,00
625	Déplacements et missions	600,00	443,25	0,00	0,00	156,75	0,00	443,25
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 500,00	7 071,06	0,00	0,00	-571,06	0,00	7 071,06
627	Services bancaires et assimilés	400,00	392,59	0,00	0,00	7,41	0,00	392,59
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	759,00	0,00	0,00	41,00	0,00	759,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 000,00	6 916,05	0,00	0,00	4 083,95	0,00	6 916,05
62878	Remb. frais à des tiers	20 010,00	16 713,89	0,00	0,00	3 296,11	0,00	16 713,89
635	Autres services extérieurs	650,00	752,72	0,00	0,00	-102,72	0,00	752,72
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	10 100,00	135,00	0,00	0,00	-25,00	0,00	135,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	198 640,00	175 752,34	0,00	0,00	22 887,66		175 752,34
6218	Autre personnel extérieur	1 040,00	1 038,86	0,00	0,00	1,14		1 038,86
631	Impôts, taxes, versements (Admin.	0,00	1 029,70	0,00	0,00	-1 029,70		1 029,70
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 000,00	2 146,18	0,00	0,00	3 853,82		2 146,18

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6411	Personnel titulaire	124 840,00	105 683,91	0,00	0,00	19 156,09		105 683,91
6413	Personnel non titulaire	8 500,00	11 335,07	0,00	0,00	-2 835,07		11 335,07
6415	Indemnité inflation	700,00	700,00	0,00	0,00	0,00		700,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	57 260,00	53 115,93	0,00	0,00	4 144,07		53 115,93
6470	Autres charges sociales	300,00	702,69	0,00	0,00	-402,69		702,69
014	Atténuations de produits	49 565,00	48 672,00	0,00	0,00	893,00		48 672,00
739221	FNGIR	44 565,00	44 565,00	0,00	0,00	0,00		44 565,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 000,00	4 107,00	0,00	0,00	893,00		4 107,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6686) (4)	73 872,00	73 862,78	0,00	0,00	9,22		73 862,78
65134	Aides	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00		200,00
65311	Indemnités de fonction	30 500,00	30 582,82	0,00	0,00	-82,82		30 582,82
65313	Cotisations de retraite	9 000,00	1 283,70	0,00	0,00	7 716,30		1 283,70
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	5 855,43	0,00	0,00	-5 855,43		5 855,43
65315	Formation	0,00	308,88	0,00	0,00	-308,88		308,88
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	28 380,00	28 260,90	0,00	0,00	119,10		28 260,90
6558	Autres contributions obligatoires	2 550,00	2 697,15	0,00	0,00	-147,15		2 697,15
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 242,00	2 530,00	0,00	0,00	712,00		2 530,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	2 143,90	0,00	0,00	-2 143,90		2 143,90
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		485 337,00	443 496,99	0,00	0,00	41 840,01	0,00	443 496,99
66	Charges financières	555,00	554,38	0,00	0,00	0,62		554,38
66111	Intérêts réglés à l'échéance	555,00	554,38	0,00	0,00	0,62		554,38
67	Charges spécifiques (4)	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00		150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00		150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 275,00	1 271,33			3,67		1 271,33
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 275,00	1 271,33			3,67		1 271,33
Total des charges financières et spécifiques		1 980,00	1 975,71	0,00	0,00	4,29		1 975,71
Total des dépenses réelles		487 317,00	445 472,70	0,00	0,00	41 844,30	0,00	445 472,70
023	Virement à la section d'investissement	10 995,78						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	6 544,00	6 543,04			0,96		6 543,04
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	6 544,00	6 543,04			0,96		6 543,04

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	17 539,78	6 543,04			10 996,74			6 543,04

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ($DF\ 042 = RI\ 040$) ($DF\ 043 = RF\ 043$).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	
	TOTAL		467 601,71	462 698,93		0,00	0,00	4 902,78
013	Atténuations de charges (4)		4 500,00	1 031,82	0,00	0,00	0,00	3 468,18
6419	Remboursements rémunérations personnel		0,00	1 031,82	0,00	0,00	-1 031,82	
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance		4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	
016	APA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		47 000,00	23 524,43	0,00	0,00	0,00	23 475,57
70311	Concessions cimetières (produit net)		0,00	152,45	0,00	0,00	-152,45	
7032	Stationnement et location voie publique		0,00	165,25	0,00	0,00	-165,25	
7066	Redevances services à caractère social		0,00	1 455,09	0,00	0,00	-1 455,09	
7067	Redev. services périscolaires et enseign		22 700,00	20 687,64	0,00	0,00	2 012,36	
70688	Autres prestations de services		23 300,00	0,00	0,00	0,00	23 300,00	
7088	Produits activités annexes (abonnements)		1 000,00	1 064,00	0,00	0,00	-64,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)		20 426,71	100 731,51	0,00	0,00	0,00	-80 304,80
73211	Attribution de compensation		20 426,71	20 426,71	0,00	0,00	0,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire		0,00	860,00	0,00	0,00	-860,00	
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.		0,00	79 444,80	0,00	0,00	-79 444,80	
731	Fiscalité locale		339 475,00	283 427,84	0,00	0,00	0,00	56 047,16
73111	Impôts directs locaux		266 475,00	269 934,00	0,00	0,00	-3 459,00	
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière		60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité		13 000,00	13 493,84	0,00	0,00	-493,84	
74	Dotations et participations (4)		25 800,00	25 967,71	0,00	0,00	-167,71	
74111	Dotation forfaitaire des communes		16 062,00	16 062,00	0,00	0,00	0,00	
741121	DSR des communes		6 871,00	6 871,00	0,00	0,00	0,00	
744	FCTVA		0,00	351,89	0,00	0,00	-351,89	
74718	Autres participations Etat		0,00	462,32	0,00	0,00	-462,32	
7473	Participation départements		0,00	801,50	0,00	0,00	-801,50	
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières		1 419,00	1 419,00	0,00	0,00	0,00	
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation		1 448,00	0,00	0,00	0,00	1 448,00	
75	Autres produits de gestion courante (4)		30 400,00	27 080,33	0,00	0,00	0,00	3 319,67
752	Revenus des immeubles		30 400,00	26 904,85	0,00	0,00	0,00	3 495,15
755	Débits et pénalités		0,00	173,97	0,00	0,00	-173,97	
7588	Autres produits divers gestion courante		0,00	1,51	0,00	0,00	-1,51	
	Total des recettes de gestion des services		467 601,71	461 763,64		0,00		5 838,07

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	935,29	0,00	0,00	-935,29
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	935,29	0,00	0,00	-935,29
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		467 601,71	462 598,93	0,00	0,00	4 902,78
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Taux actuel	Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
									Emprunts et dettes à l'origine du contrat								
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						81 000,00											
1641 Emprunts en euros (total)						81 000,00											
	SCVV CREDIT AGRICOLE	14/03/2022	16/03/2022	14/06/2022		81 000,00	F		0,950	0,950		T	P	A-1			
1643 Emprunts en devises (total)						0,00											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur l'ligne de ressource (total)						0,00											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)						0,00											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)						0,00											
1676 Dettes envers locaires-acquéreurs (total)						0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)						0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00											

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Index (4)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Taux initial	Niveau du taux (5)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					81 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer la périodicité progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Emprunts et dettes au 31/12/N		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice (le cas échéant) (17)
							Index (14)	Taux d'intérêt (15)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'intérêt (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					9 593,59	554,38	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					9 593,59	554,38	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A-1	0,00	11,00	F	0,950	9 593,59	554,38	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00							9 593,59	554,38	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales),

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage),

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)										IV	B1.3	
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de fille	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	% par type de taux selon le capital restant dû
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Barrière simple (B)												
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Option d'échange (C)												
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Autres types de structures (F)												
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptaibilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptaibilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptaibilisés au 786.

IV**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
Indices sous-jacents Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 caps	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures					0 0,00 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES					
B1.4					

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
IV B1.5	

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	Primes éventuelles
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N											
Taux fixe (total)		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Total		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turner, swap).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	IV B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					
		Index (5)	Taux payé Niveau de taux (6)	Index (5)	Taux reçu (7) Index	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768 Charges c/668	Avant opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00
Taux variable simple (total)						0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00
Total						0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC-B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Année de mobilisation et profil d’amort. de l’emprunt	Date du refinance- ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résidu- elle	Périod- icité des rem- bour- gements	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Annuité de l’exercice	ICNE de l’exercice		
Année	Profil (5)							Type de taux	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, I pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)											IV
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)			Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)	Capital restant dû au 31/12/N	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)
					Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)				
Total											

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement constant, P pour amortissement progressif, T pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME****DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Amortissement payé au cours de l'exercice	Dont
				Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N				IV B3.1	
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
-des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
-des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
-des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
-des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
-des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
-des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
-des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
-des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTALEMENT DES PROVISIONS		B3.2	

ÉTALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dot. amortissements, dépréciations et provisions	Provision pour créances douteuses (2016/749)	7 063,88	6	2 260,44	1 130,22	4 803,44
Dot. amortissements, dépréciations et provisions	Reversement attribution compensation à la CU GPSeO	32 715,20	5	6 543,04	6 543,04	26 172,16
Dot. amortissements, dépréciations et provisions	Provision pour créances douteuses (2018/7113)	111,58	6	103,38	85,53	8,20
Dot. amortissements, dépréciations et provisions	Provision pour créances douteuses (19/T3-10-23-58)	422,97	6	7,58	7,58	415,39
Dot. amortissements, dépréciations et provisions	Provision pour créances douteuses (2019/749)	300,00	6	48,00	48,00	252,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étagement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

		IV
		B4

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte	Montant amorti au titre des exercices précédents (III)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (IV)	Solde (1)
				481 (I)			
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte	Montant amorti au titre des exercices précédents (III)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6822) (IV)	Solde (1)
				481 (I)			
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature	
Personnes de droit privé			
Associations			
Ass. Sportive du Lycée Van Gogh d'Aubergenville	0,00		
Ass.sportive lycée Van Gogh d'Aubergenville	40,00		
Comité des Fêtes de La Falaise	0,00		
Comité des fêtes de La Falaise	1 500,00		
Les Abeilles de La Falaise	0,00		
Les Abeilles de La Falaise	500,00		
Prévention Routière 78	0,00		
Prévention routière 78	140,00		
Société Protectrice des Animaux	0,00		
Société Protectrice des Animaux	350,00		
Entreprises			
	0,00		
Personnes physiques			
Autres			
Personnes de droit public			
Etat			
Régions			
Départements			
Communes			
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)			
Handi Val de Seine syndicat intercommunal	0,00		
Autres			
	0,00		

IV**B8.1.1**

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	IV B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détaller le numéro d'article.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,69	1,69	1,69	0,00	1,69
Adjoint administratif	C	0,00	0,69	0,69	0,69	0,00	0,69
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique Dpal 2 ^e cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. Dpal 2 ^e écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,69	4,69	4,69	0,00	4,69

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé * période d'activité dans l'année

ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail = 100 % présent tout l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR (1)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbain (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Nœuf du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du secrétariat de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des secrétariats des groupements ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétariaux de mairie des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la collectivité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

35 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

41 : article 47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de tâches.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

			IV
			B9

	IV – ANNEXES	IV																														
	ANNEXES PATRIMONIALES																															
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER																																
B10																																
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER																																
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nature de l'engagement (2)</th> <th>Nom de l'organisme</th> <th>Raison sociale de l'organisme</th> <th>Nature juridique de l'organisme</th> <th>Montant de l'engagement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Délégation de service public (3) (4)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Détention d'une part du capital</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement	Délégation de service public (3) (4)					Détention d'une part du capital					Garantie ou cautionnement d'un emprunt					Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					Autres				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement																												
Délégation de service public (3) (4)																																
Détention d'une part du capital																																
Garantie ou cautionnement d'un emprunt																																
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme																																
Autres																																

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intérieure...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

	IV – ANNEXES
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

	Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
SMTS Mantes Maulé Septeil		31/12/1963	SFP	119,00
SIRE		01/12/1979	SFP	28 260,90
Communauté urbaine GPS&O		01/01/2016	FAD	0,00
Autres organismes de regroupement				

(1) Indiquer si le financement est fait par TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	
	IV C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice		Réalisations
		(BP + BS + DM + RAR N-1)	16 144,00	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B				
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			16 144,00	
1631 Emprunts obligataires		0,00		0,00
Emprunts en euros		9 600,00		9 593,59
Emprunts en devises		0,00		0,00
Opérations afférentes à l'emprunt		0,00		0,00
1641		0,00		0,00
1643		0,00		0,00
16441		0,00		0,00
1671		0,00		0,00
1672		0,00		0,00
1678		0,00		0,00
1681		0,00		0,00
1682		0,00		0,00
Autres emprunts		0,00		0,00
1687 Autres dettes		6 544,00		6 543,04
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				
10...*	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
10 ...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00		0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	TOTAL	
			D001 de l'exercice précédent (N-1)	II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		16 136,63	116 647,08	0,00
				132 783,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

		IV – ANNEXES	
		C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	
		RESSOURCES PROPRES	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		24 539,78	III
Ressources propres externes de l'année (a)		7 000,00	7 010,66
10221	FCTVA	0,00	0,00
10222	Taxe d'aménagement (2)	7 000,00	7 010,66
10226	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
10228	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		17 539,78	6 543,04
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à ép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	6 544,00	6 543,04
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 995,78	10 995,78

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 553,70	81 000,00	3 501,34	0,00	98 055,04

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (5)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

V – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET**

IV	D3.1
-----------	-------------

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	MONTANT	Chapitre
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat
			Matériel
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement
			(B)
			0,00

INVESTISSEMENT		Montant	
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant	Montant
Matériel		0,00	
Autres		0,00	
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)
			(C)
			0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –	D3.2
SERVICES FERROVIAIRES RÉGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	
Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)	
(Montants exprimés en K€)	
Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00
Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00
Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Énergie de traction électrique	0,00
Énergie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excedent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excedent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTRÉES		IV
		D4.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	0,00
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	0,00
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES**

						IV
						D4.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL								0,00	0,00
Cessions à titre onéreux								0,00	0,00
Cessions à titre gratuit								0,00	0,00
Mise à disposition								0,00	0,00
Affectation								0,00	0,00
Mises en concession ou affectation								0,00	0,00
Mise à réforme								0,00	0,00
Divers								0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV D11
V – ANNEXES		

1 – BUDGET PRINCIPAL			
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	199 561,12	82 245,55	116 647,08
RECETTES	199 561,12	100 804,70	81 000,00
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	504 856,78	452 015,74	0,00
RECETTES	504 856,78	462 698,93	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	199 561,12	82 245,55	116 647,08	668,49
RECETTES	199 561,12	100 804,70	81 000,00	17 756,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	504 856,78	452 015,74	0,00	52 841,04
RECETTES	504 856,78	462 698,93	0,00	42 157,85

(1) Y compris les rattachements.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV
		D11

IV – ANNEXES

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	199 561,12	82 245,55	116 647,08	668,49
RECETTES	199 561,12	100 804,70	81 000,00	17 756,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	504 856,78	452 015,74	0,00	52 841,04
RECETTES	504 856,78	462 698,93	0,00	42 157,85
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	704 417,90	534 261,29	116 647,08	53 509,53
TOTAL GENERAL DES RECETTES	704 417,90	563 503,63	81 000,00	59 914,27

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

IV – ANNEXES					D12	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	812 602,00	0,00	25,34	0,00	205 913,00	0,00
TFPNB	15 879,00	0,00	74,27	0,00	11 793,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	828 481,00	0,00			217 706,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

78230
Code INSEE

Commune de LA FALAISE
Commune

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le 21/03/2023

ID : 078-217802305-20230307-DEL_2023_938_3-BF

Bureau de la Préfecture

COM

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 9
VOTES : Pour 5
Contre 1
Abstentions 1

Présenté par le Maire

A La Falaise , le 07/03/2023

Le Maire

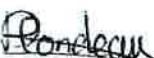
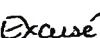
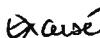
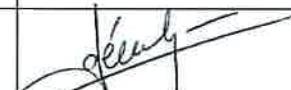
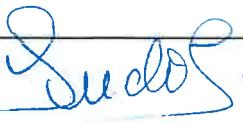


Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ordinaire

A La Falaise , le 07/03/2023

Le Conseil Municipal

ANDRE François-Xavier	
BLONDEAU Corinne	
COUTREAU Jean-Marie	
DA COSTA GOMES Alberto	
DAÏ PRA Antoine	
DECALOGNE Charles	
DI BERNARDO Maryse	
DUCLOS Patricia	

GOULAY Joël	
LESOURD Monique	
MENDES Frédérique	
PHELIPOPOT Samuel	
RATEAU Lionel	
ROCHET Muriel	
SONGEUR Sylvie	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 10/03/2023 et de la publication le 10/03/2023.

